



ATTESTATION FISCALE 2025 MICRO-ENTREPRENEUR

RÉGIME MICRO SOCIAL SIMPLIFIÉ

Urssaf

A STRASBOURG, le 3 Mars 2026

TSA 60003

38046 GRENOBLE Cedex 9

Nous contacter

Tél. : 3698

Courriel : autoentrepreneur.urssaf.fr		
Références		MR KERN REGIS
N° Sécurité Sociale	1711267482528	13 RUE DES LILAS 67520 MARLENHEIM
Rappeler ce numéro de Sécurité sociale		

<i>pour toute correspondance</i>		5
<i>N° SIRET</i>	81760735100035	
<i>N° TI</i>	427000000321878423	
<i>Page</i>	1/1	

Monsieur,

Afin de vous aider à compléter votre déclaration fiscale, nous vous adressons le détail des recettes

CODE DE SÉCURITÉ

C4NPQCCO8VJTPB8

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

déclarées à notre organisme au titre de l'année 2025.

Régime fiscal	Montant du chiffre d'affaires
Prestations BNC	18680.0 €
Ventes	2800.0 €
Prestations BIC	0.0 €

Régime fiscal	Montant du chiffre d'affaires
Location de meublé de tourisme classé	0.0 €

Vous avez opté pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu.

Nous vous rappelons que pour bénéficier du versement libératoire de l'impôt, vous devez relever du régime micro fiscal et le revenu fiscal de référence de votre foyer fiscal ne doit pas dépasser, en 2023, 29315 euros par part de quotient familial.

Si vous ne remplissez pas ces conditions, le centre des finances publiques effectuera une régularisation, en déduisant du montant de l'impôt calculé sur vos revenus le montant dont vous êtes redevable à l'Urssaf.

Votre conseiller se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour toute question fiscale, nous vous invitons à consulter www.impots.gouv.fr ou à prendre contact avec votre centre des

finances publiques.

Cordialement,

Le Directeur, François COULLET



***NAT / RSI-10D-RD78 / AE Avec variables / 27 /
Novembre 2024***